

Télespectateurs, êtes-vous d'accord de verser 1 fr. 50 par mois?

La chaîne régionale ICI TV en a besoin

Lancée en janvier 1996, la chaîne régionale ICI TV jouit d'une forte cote de popularité. D'autant plus qu'elle est gratuite! Or, pour continuer sur sa lancée, elle a besoin d'une modeste contribution des téléspectateurs. Un sondage est en cours.

«**E**stimez-vous qu'ICI Télévision doit continuer à exister?

Si oui, seriez-vous prêt à ce que votre taxe SITEL augmente de 1 fr. 50 par mois?» Ces deux questions sont posées ces jours par les municipalités des dix communes du district de Vevey aux quelque vingt mille ménages raccordés au réseau câblé.

Lancée en janvier 1996, la chaîne régionale ICI TV est une société entièrement privée. Elle n'a donc pas, comme plusieurs de ses consœurs, fait appel aux deniers des contribuables. Dès lors, pourquoi la perception d'une redevance doit-elle avoir l'agrément des exécutifs locaux? Parce que la SITEL, qui enfouit ses câbles dans le sous-sol public, ne peut contractuellement modifier ses tarifs sans en référer aux municipalités.

Voilà pour l'explication formelle de ce sondage.

IMPOSSIBLE DE NOUER LES DEUX BOUTS

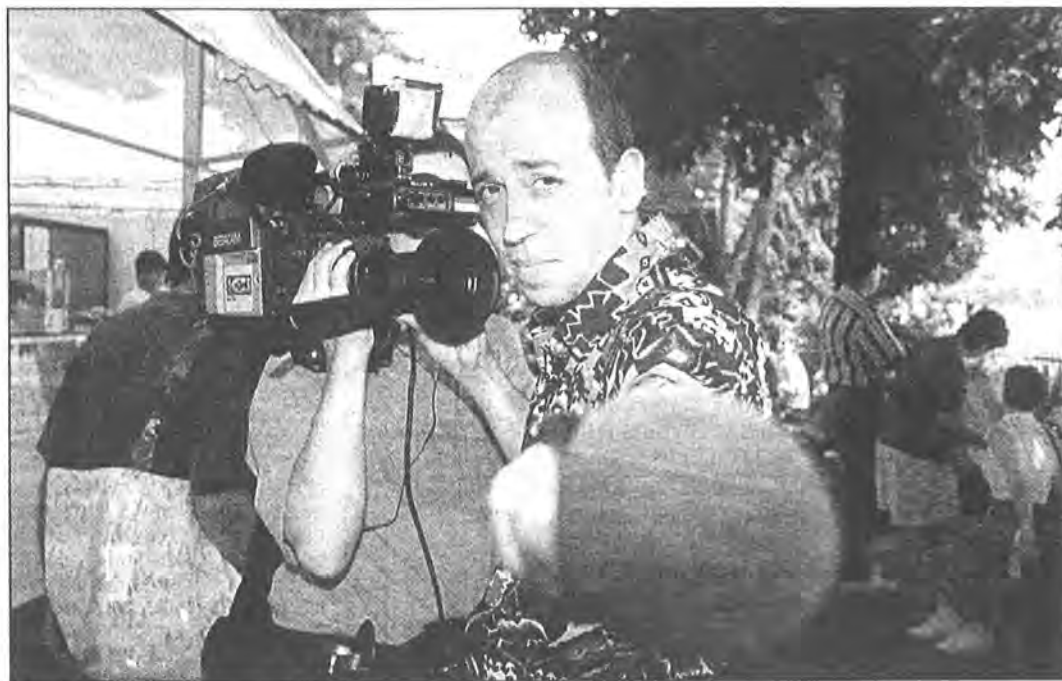
Sur le fond, c'est tout simplement la poursuite de cette belle aventure qui est en jeu. En effet, ICI TV ne parvient pas, tant s'en faut, à nouer les deux bouts.

Au départ, le financement de l'opération reposait sur quatre axes: part de la redevance fédérale (rétrocession partielle de la taxe SSR aux TV locales), publicité et sponsoring, abonnement via les téléseaux, échanges et partenariat avec le journal LA PRESSE. «Nous avons décidé de lancer d'abord la chaîne, afin que le public puisse juger sur pièces avant d'être sollicité financièrement», commente Costa Haralambis, directeur d'ICI TV. «Malheureusement, la quote-part fédé-

rale a été réduite de 32% par rapport à ce que l'on nous avait promis. D'autre part, le marché en crise n'a pas répondu à nos attentes dans le domaine publicitaire. De telle sorte que le trou s'est creusé chaque jour davantage. Nous ne pouvons plus retarder encore le moment de faire appel aux téléspectateurs», poursuit le directeur.

Considérant la cote de popularité de la chaîne (50% d'audience, 80% de taux de satisfaction, selon sondage Mis-Trend), les responsables d'ICI TV tablent donc sur une nouvelle répartition des ressources, à parts égales: publicité, abonnements, redevance fédérale.

Avec 20 000 abonnés dans le district de Vevey, plus 5000 dans celui d'Aigle et 1500 dans la région de Châtel-Saint-Denis, le rendement devrait être de 400 000



Eddy Antonoff anime l'émission juvénile du jeudi, «Encore».

Dominique Muller

fr. environ (frais administratifs déduits), soit le tiers du budget annuel de fonctionnement.

«VOUS ICI»: 15 000 FRANCS PIÈCE

L'effort demandé paraît minime: le prix d'une demi-tasse de café par mois... Mais que se pas-

sera-t-il si, par hypothèse, le sondage des municipalités devait être négatif? «Nous serions contraints de réduire nos prestations de façon draconienne. Sachez, par exemple, qu'une seule émission d'actualités hebdomadaires comme "Vous ICI" coûte 15 000 fr. Alors que la reprise d'une série ou

d'un documentaire de 50 minutes ne revient qu'à 1000 fr.», indique Costa Haralambis.

On n'en est pas là! Le public apprécie cette chaîne de proximité et les municipalités elles-mêmes «sont d'avis que la télévision régionale est un média d'avenir».

P.-A. L.